

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le

ID : 037-213702459-20250912-D2025_63-DE

S²LOW



2024 RAPPORT ACTIVITÉ



SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIE
D'INDRE-ET-LOIRE



territoire
d'énergie
INDRE-ET-LOIRE



L'ORGANIGRAMME DES ÉLUS

P. 4



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

P. 6

- Le service public de l'électricité
- Extension des réseaux électriques
 - Renforcement et sécurisation des réseaux électriques
- Dissimulation des réseaux électriques
- Le contrôle des concessions d'énergies
 - L'éclairage public
 - Le service public du gaz
 - Le Système d'Information Géographique (SIG) et le PCRS
 - Transition énergétique



FINANCES

P. 24

- Un rôle central pour le territoire
- Les recettes et dépenses



ADMINISTRATION

P. 26

- Une année de transition
- Organigramme des services

ÉDITO

Jean-Luc Dupont
Président du SIEIL



S

ÉVÉNEMENTIEL

P.28



b

PARTENAIRES

P.30

• EneR CENTRE-VAL DE LOIRE :
une année de concrétisation et
de montée en puissance
MODULO, un réseau toujours plus
performant

2024, ANNÉE RECORD POUR LES INVESTISSEMENTS

Dans une période où beaucoup de repères vacillent dans les domaines de l'économie et des énergies, il est important que le SIEIL continue d'être un appui fort pour ses collectivités membres. Le syndicat demeure un repère solide pour accompagner les communes dans cette période où la production et la fourniture en énergies tout comme les transitions énergétiques sont des enjeux majeurs pour nos collectivités. En 2021-2022, le syndicat avait joué un rôle d'amortisseur de la crise énergétique grâce aux contrats pluriannuels de fourniture d'électricité et de gaz. Le SIEIL a résigné un nouveau contrat par anticipation pour sécuriser l'approvisionnement de 2026 à 2028. Cela permet d'obtenir des tarifs avantageux grâce aux achats groupés réalisés avec les syndicats partenaires de l'Indre et de l'Eure-et-Loir, et de donner de la visibilité aux communes dans une période d'incertitudes budgétaires. En 2024, le SIEIL a pleinement rempli son rôle avec plus de 17,5 millions d'euros d'investissements réalisés en électricité, ce qui constitue un record. De même, la mobilisation des services a permis de bénéficier de 255 865 € de l'État au titre du Fonds Vert auprès de la Préfecture pour réaliser plusieurs chantiers de rénovation de l'éclairage public qui viennent s'ajouter aux 5 M€ annuels investis par le SIEIL.

UNE GOUVERNANCE

RENFORCÉE DES CONCESSIONS ÉLECTRIQUES

2024 a aussi été la première année pleine et entière de mise en œuvre du nouveau cahier des charges de concession pour l'électricité qui a permis d'initier notre nouveau schéma directeur et de programmation pluriannuelle d'investissements, avec notre concessionnaire ENEDIS. En attendant le premier compte-rendu annuel du concessionnaire, l'année passée a déjà permis de mettre en place une méthodologie de travail pour engager les objectifs de ce nouveau contrat de concession.

GAZ ET BIOGNV : VERS UNE FILIÈRE LOCALE DURABLE

Dans le même temps, ont été menées les discussions pour le nouveau cahier des charges de concessions pour le gaz qui doivent aboutir avant l'été 2025. Ce nouveau contrat prend en compte l'enjeu important que représente la création d'une filière locale de production de bioGNV avec le volet du raccordement des zones méthanisables au réseau et la création de stations d'avitaillement sur le territoire afin de favoriser la décarbonation des véhicules. À ce sujet, le projet d'une station bioGNV dans le secteur du Véron à proximité de la base logistique U Grand Ouest est engagé. La station devrait être opérationnelle avant la fin 2026.

ACCÉLÉRATION DES MOBILITÉS DURABLES

Toujours dans ce domaine de la décarbonation des mobilités, l'année 2024 a aussi permis de travailler sur le schéma directeur des infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides, plus particulièrement sur la rédaction des appels à initiatives privées (AIP) à destination des opérateurs intéressés pour se positionner sur des allotissements en Indre-et-Loire. La consultation en ligne se déroulera courant 2025 et permettra de voir dans quelles conditions nous pourrions faire évoluer le maillage du département avec de nouvelles bornes de recharge. Enfin, en ce qui concerne l'hydrogène, le SIEIL continue de travailler à la constitution d'une filière locale dans un contexte encore incertain sur le développement de cette énergie. L'année 2024 a une fois de plus été une année active en projets pour le SIEIL grâce à la mobilisation de nos élus et agents, que je remercie.



L'organigramme des élus

Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL et Maire de Chinon, travaille aux côtés d'une équipe qui assure une représentation efficace du territoire.

— Les Vice-Présidents —



Jean-Luc DUPONT

Président du SIEIL
Vice-Président de la FNCCR en charge des Territoires intelligents et véhicules propres
Commune de Chinon



Fabrice BOIGARD

1^{er} Vice-Président en charge des finances, des RH et de la communication
Commune de Saint-Cyr-sur-Loire



Patrick MICHAUD

Vice-Président en charge de l'électricité - concessions
Commune de Veigné



Sébastien CLEMENT

Vice-Président en charge de l'électricité - concessions
Commune de La Riche
PDG de Modulo



Lionel AUDIGER

Vice-Président en charge de l'électricité - travaux
Commune de Joué-lès-Tours



Vincent MORETTE

Vice-Président en charge du gaz
Commune de Montlouis-sur-Loire



Jean-Luc CADIOU

Vice-Président en charge de l'éclairage public
Commune de Vallères



Antoine TRYSTRAM

Vice-Président en charge des territoires intelligents
Commune de Semblançay



Brice RAVIER

Vice-Président en charge de l'électricité-travaux
Commune d'Amboise



Laurent RAYMOND

Vice-Président en charge de la commande publique, de la transition énergétique, de la mutualisation des achats
Commune de Saint-Avertin



Francis BAISSON

Vice-Président en charge des technologies de l'information - SIG et PCRS
Commune de Saint-Flovier

Les membres du Bureau



Michel GANGNEUX
Commune
de Bossay-sur-Claise



Chantal JAMIN
Commune de Loches



Olivier DURAND
Commune
de Parçay-sur-Vienne



Patrick GOUJON
Commune
de Ballan-Miré



Fabienne GELLENONCOURT
Commune de
Cinq-Mars-la Pile



Michel JOLLIVET
Commune
de Neuillé-Pont-Pierre



Pierre POUPEAU
Commune
de Chenonceaux



Gilles AUGEREAU
Commune de Vézetz



Francis BRUERE
Commune
Le Grand-Pressigny



Franck SALGE
Commune Les Hermites



Alexandre GIBALT
Commune
La Tour-Saint-Gelin



Martin COHEN
Ville de Tours



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Le service public de l'électricité



15 900 000 €

Mandatés en 2024 pour les investissements dans les travaux d'électricité et de télécommunications en coordination (18 M€ en 2023).

En 2024, près de 16 millions d'euros ont été investis dans des projets de renforcement, de sécurisation, d'extension et de dissimulation des réseaux électriques et de télécommunication, réalisés de manière coordonnée. Ce montant correspond à l'enveloppe de l'autorisation de programme validée lors du débat d'orientation budgétaire de 2019, dans l'objectif de maintenir les capacités financières d'investissement du SIEIL sur le long terme.

Cette année, le SIEIL a cependant dû faire face à un nombre particulièrement élevé de collectivités ayant initialement demandé l'inscription de leurs dossiers pour une réalisation en 2024, avant de se désister tardivement ou de solliciter un report sur les années suivantes.

Ces changements de calendrier ont perturbé l'organisation des programmes et affecté les soldes de dotations attendus de la part des cofinanceurs.

223 chantiers

de dissimulation, renforcement, sécurisation ou extension du réseau réalisés en 2024 (231 en 2023).



-10,05 %

c'est la diminution de la dotation globale du FACE en 2024 (-10,31% en 2023).

Lionel AUDIGER

Vice-Président en charge de l'électricité - travaux



Laurent CATOT

Directeur adjoint des services techniques

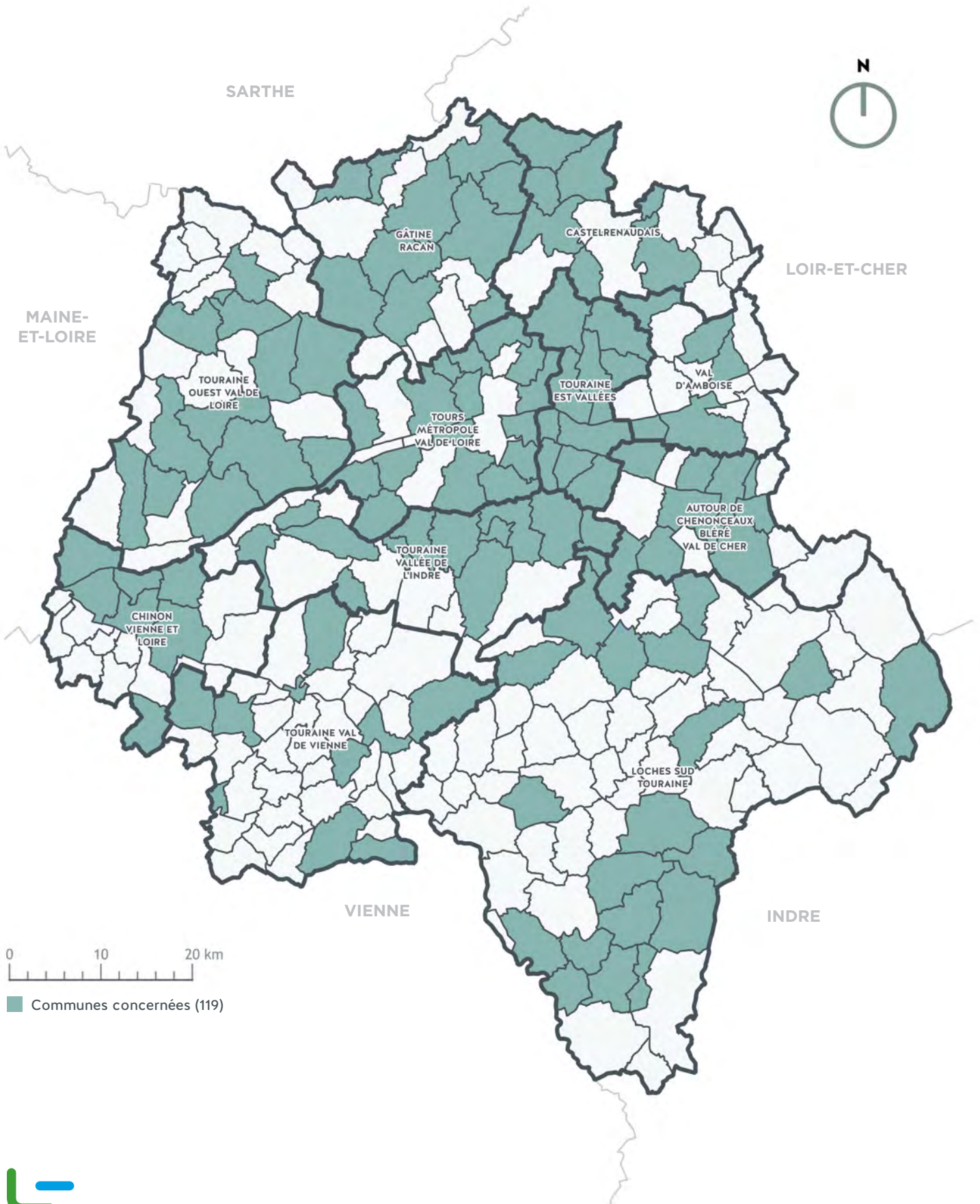
« Maintenir notre capacité d'investissement face à la baisse des dotations »

« Le total des dotations du FACE pour l'année 2025 est en baisse de 10,05 %, soit une diminution de 407 300 € par rapport aux dotations allouées en 2024. Le FACE avait en effet annoncé une révision à la baisse des dotations pour certains territoires, afin de redéployer une partie des fonds vers des zones ayant subi d'importants aléas climatiques. Cette décision s'accompagne également de l'application d'une pénalisation pour les territoires affichant une consommation de crédits jugée trop lente.

Par ailleurs, la participation d'Enedis au financement des dossiers d'intégration d'ouvrage dans l'environnement – conformément à l'article 8 du cahier des charges de concession – reste conditionnée à la suppression d'au moins 40 % de fils nus par rapport au linéaire total de réseaux déposés. En l'absence de cet objectif, la participation d'Enedis est revue à la baisse. Il est donc essentiel que les communes, en particulier celles situées en zones urbaines, aient pleinement conscience de cet enjeu au moment de la programmation de leurs dossiers.

Enfin, il convient de souligner que les abandons de projets, les demandes de reports tardifs, ainsi que le non-respect de l'objectif de dépôt des linéaires de fils nus dans le cadre de l'article 8, sont autant de facteurs susceptibles de faire perdre une part significative des dotations attribuées au SIEIL. Cela viendrait directement impacter sa capacité à maintenir un niveau d'investissement ambitieux sur l'ensemble du territoire. »

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES CHANTIERS 2024



0 10 20 km

■ Communes concernées (119)



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Extension des réseaux électriques



3 808 000 €

mandatés en 2024 pour
des travaux d'extension
(4,350 M€ en 2023).

128 chantiers d'extension

réalisés en 2024 (129 en 2023).



-13,7%

de diminution pour
la dotation globale du FACÉ
(-18,10% en 2022).



Installation d'un nouveau poste de transformation
à Château-Renault.

Les services instructeurs des communes et le SIEIL constatent une diminution significative des demandes d'autorisation d'urbanisme, en particulier celles concernant les lotissements. Les demandes de raccordement pour des installations de recharge pour véhicules électriques (IRVE) ainsi que pour les antennes de téléphonie mobile restent globalement stables. En revanche, les demandes de raccordement d'entreprises, consécutives à des augmentations de puissance, sont en hausse.

Le SIEIL est sollicité pour de nombreux chiffrages, avec participation des demandeurs, tant en équipement public exceptionnel qu'en réseau de desserte. Malheureusement, un grand nombre de dossiers sont finalement abandonnés par les demandeurs, souvent en raison du coût du reste à charge, et ce, sans que le SIEIL en soit systématiquement informé.

Il convient de rappeler que le réseau électrique étant un réseau de desserte obligatoire, le SIEIL finance les extensions, avec ou sans participation du demandeur, selon la qualification du projet.

Sébastien BILLAULT

Chargé d'affaires
secteur nord



« Château-Renault un raccordement maîtrisé dans un délai contraint »

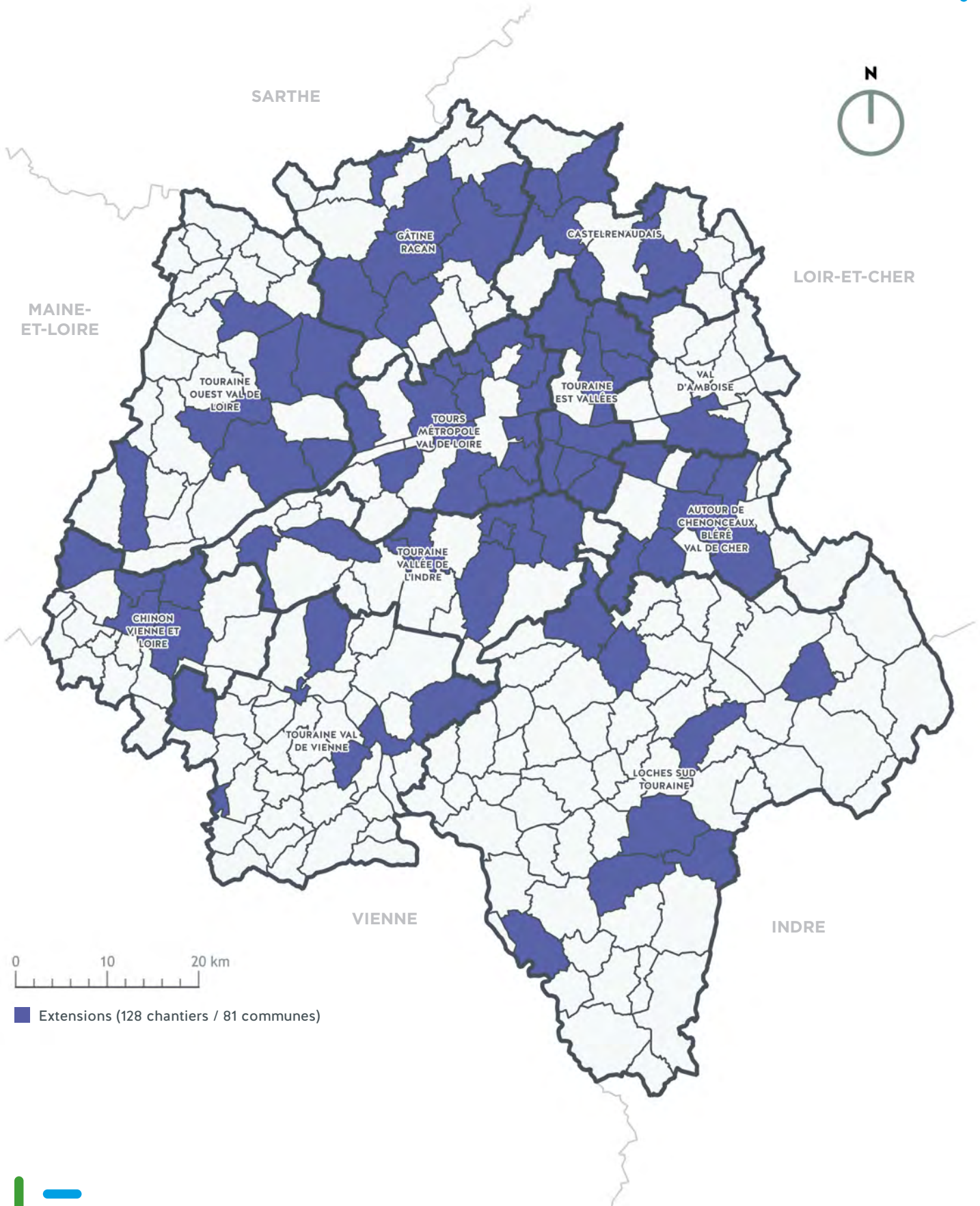


Brice RAVIER

Vice-Président en charge
de l'électricité-travaux
Commune d'Amboise

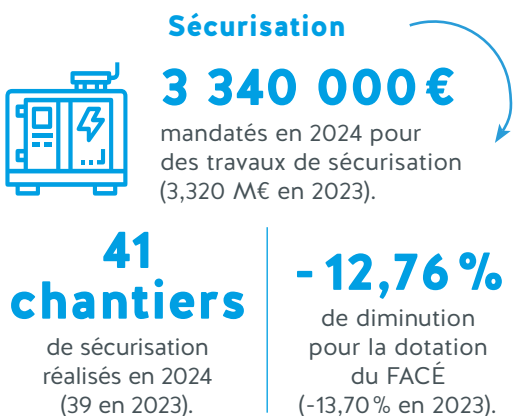
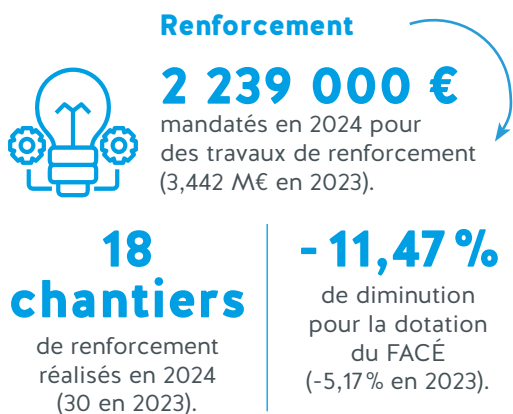
« Le SIEIL a été sollicité pour deux demandes de raccordements pour un supermarché et des points de recharges pour véhicules électriques, à Château-Renault. Le propriétaire du supermarché souhaitait une ouverture en novembre 2024. Au vu du besoin, il était nécessaire d'installer un nouveau poste de transformation à couloir de manœuvre HTA/BT (PAC). Le délai entre la réception de la demande et la date du besoin était très contraint sachant que la livraison d'un PAC nécessite 30 semaines. Le SIEIL a informé régulièrement les demandeurs et a trouvé des solutions qui ont permis d'alimenter ces équipements pour la date d'ouverture souhaitée. Le projet d'un coût de 87 000 € HT a été financé par le SIEIL avec une participation des demandeurs. »

EXTENSION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Renforcement et sécurisation des réseaux électriques



Centre-bourg de Cormery,
Route départementale 943.

Les réalisations de dossiers de sécurisation restent stables par rapport à l'année 2023, traduisant une continuité dans les opérations engagées. En revanche, les dossiers de renforcement ont connu des retards significatifs, principalement en raison des délais de livraison des postes de transformation (environ 30 semaines) nécessaires à leur mise en œuvre, ainsi que des difficultés d'acceptabilité de ces ouvrages par les riverains et les collectivités concernées.

Certains dossiers ont nécessité des investigations complémentaires menées par le Syndicat des cavités 37, auquel le SIEIL est adhérent. Dans ce contexte déjà contraint, les dotations du FACE destinées aux opérations de renforcement et de sécurisation sont à nouveau en forte baisse, tandis que les coûts de réalisation des projets poursuivent leur progression.

« Des réseaux repensés en souterrain »

La communauté de communes de Loches Sud Touraine devait renouveler une canalisation d'adduction d'eau potable dans le centre-bourg de Cormery. En raison du trafic routier et de l'étroitesse de la voirie, l'intervention nécessitait la fermeture à la circulation de la route départementale, classée à grande circulation, pendant sept semaines. Le réseau électrique alimentant les commerces était constitué de fils nus de faible section. En concertation avec la commune et les intervenants, dont le Conseil départemental 37, le SIEIL a engagé un dossier de sécurisation du centre-bourg, avec la reconstruction en souterrain des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications. Les acteurs se sont investis et coordonnés pour mener à bien ces travaux dans un délai très court, tout en maintenant l'accès aux commerces. La dépose des supports béton interviendra en juin 2025, en alternat, pour limiter l'impact sur la circulation. Le projet, d'un coût de 320 000 € HT, a été cofinancé par le SIEIL, le FACE et la commune. »



Patrick MICHAUD

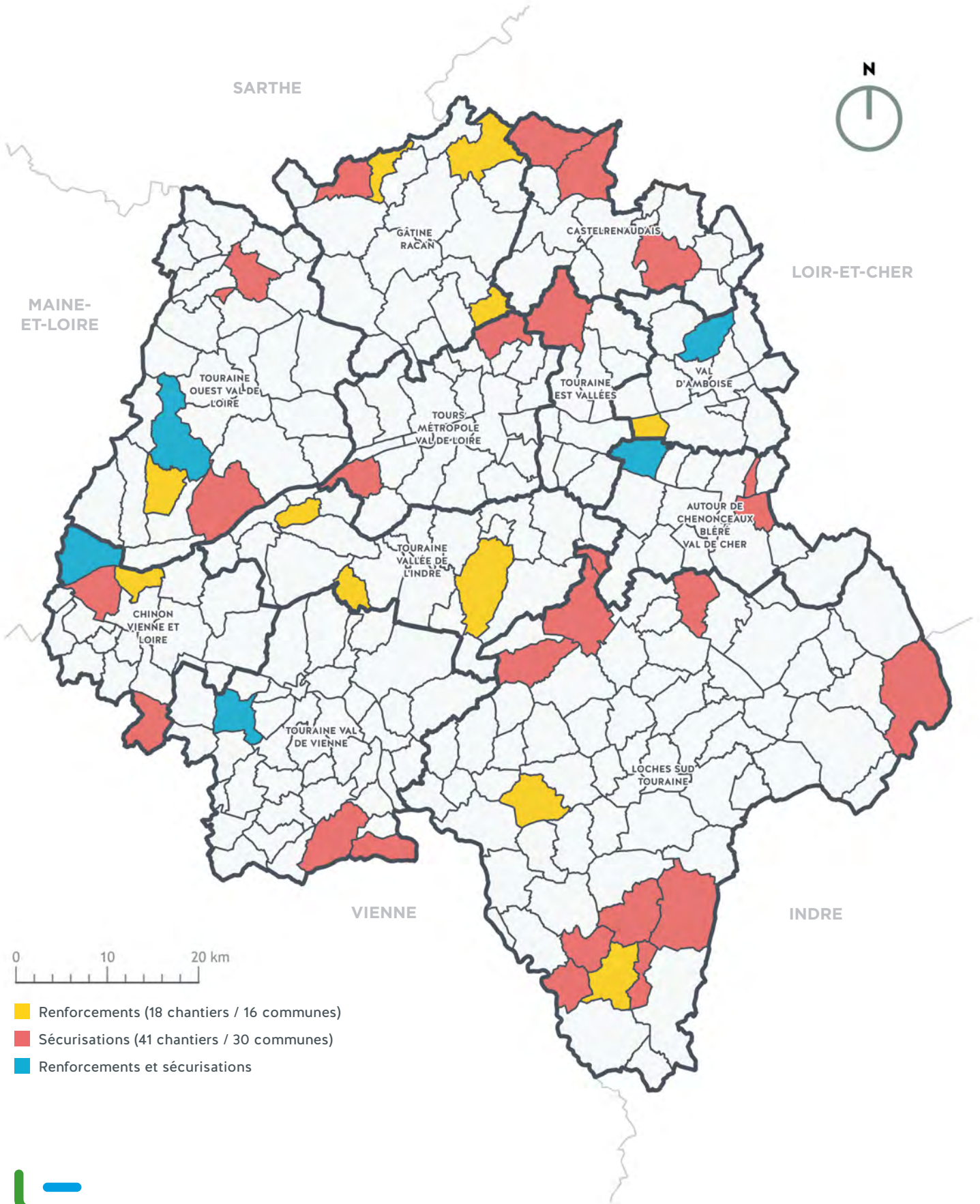
Vice-Président en charge de l'électricité - concession
Commune de Veigné



François COUDERC

Chargé d'affaires
secteur Sud

RENFORCEMENT ET SÉCURISATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



0 10 20 km

- Renforcements (18 chantiers / 16 communes)
- Sécurisations (41 chantiers / 30 communes)
- Renforcements et sécurisations



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Dissimulation des réseaux électriques



4 004 000 €

mandatés en 2024 pour
des travaux de dissimulation
(3,880 M€ en 2023).

36 chantiers de dissimulation

réalisés en 2024 (33 en 2023).



- 2,98%

de diminution pour
la dotation du FACÉ
(- 9,95% en 2023).



Dissimulation des réseaux aériens à Limeray.

Les demandes d'inscription de dossiers de dissimulation en zone rurale, éligibles aux aides du FACE, n'ont pas permis d'atteindre un niveau de programme en adéquation avec la dotation allouée. À la demande du SIEIL, le FACE a accepté de transférer la moitié de la dotation du sous-programme dissimulation vers celui de la sécurisation.

Cette baisse des demandes peut s'expliquer par les contraintes financières des communes rurales. Par ailleurs, leurs centres-bourgs ont souvent déjà bénéficié de dissimulation et la quote-part pour le réseau de télécommunication, entièrement à la charge de la commune, reste un frein important.

Néanmoins, avec les aides du SIEIL, le reste à charge pour une opération complète de dissimulation (réseaux électriques, éclairage public et télécommunication) s'établit à moins de 50% du coût global.

« Un chantier coordonné pour limiter les nuisances »

Le projet de dissimulation des réseaux aériens de Limeray s'inscrivait dans un programme global comprenant la rénovation d'un aqueduc (maîtrise d'ouvrage communale), le renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable (SIAEP du Val de Cisse), le dévoiement et le renouvellement d'une canalisation de gaz (GRDF), ainsi qu'un aménagement de voirie. Ces travaux ont fait l'objet d'un groupement de commandes entre les différents maîtres d'ouvrage.

La bonne coordination des intervenants sur la route départementale a permis de limiter les contraintes pour les usagers et les riverains. La commune ayant transféré sa compétence éclairage public au SIEIL, les anciens luminaires ont été remplacés par des équipements plus performants et moins énergivores.

La présence de l'aqueduc a nécessité un passage des réseaux en sous-profondeur, avec pose de fourreaux en acier. Les travaux de dissimulation, d'un montant de 439 000 € HT, ont été cofinancés par le SIEIL, le FACE et la commune. »



Lionel AUDIGER

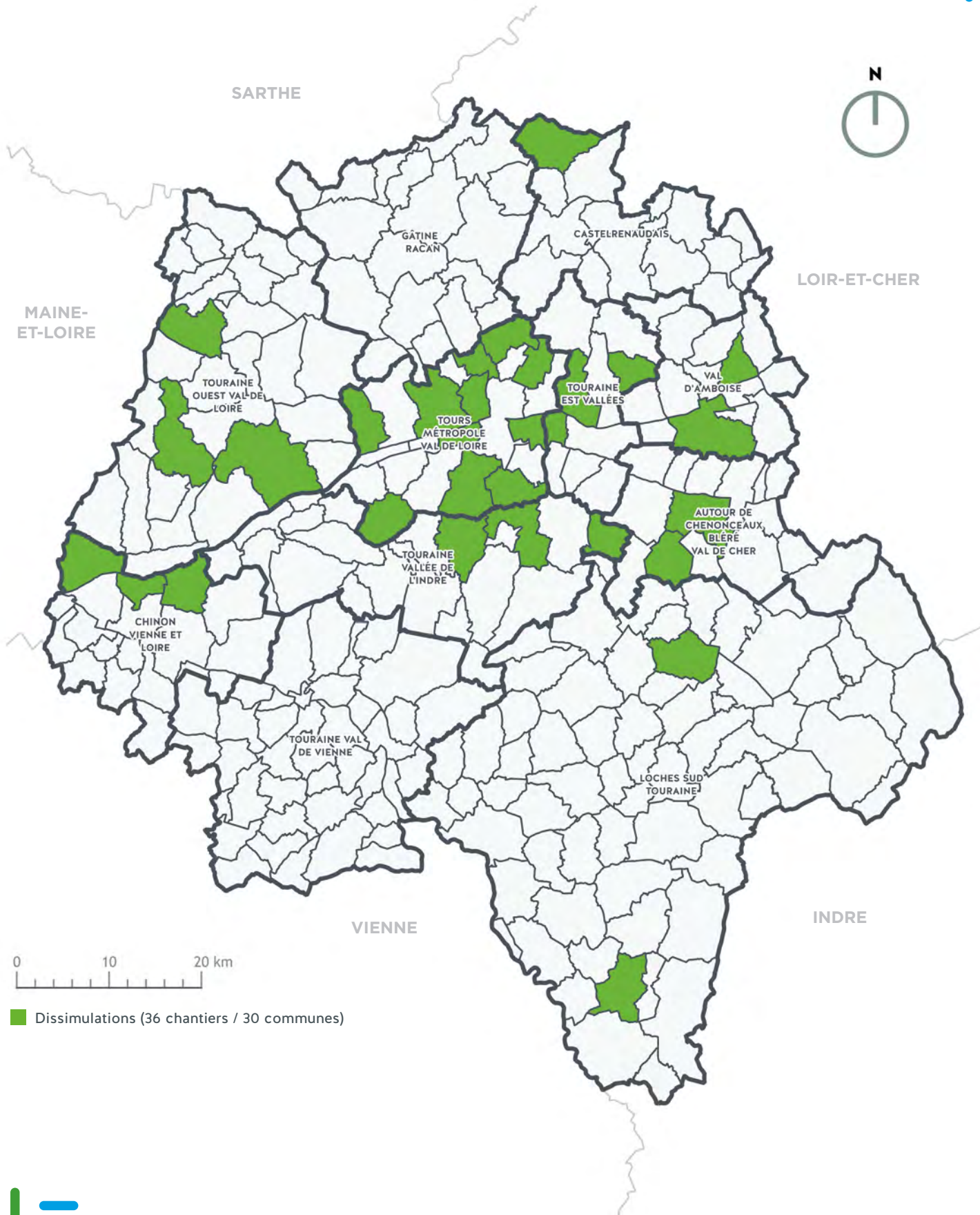
Vice-Président en charge de l'électricité - travaux
Commune de Joué-lès-Tours



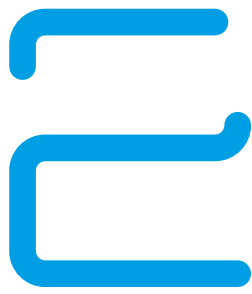
Alexis DUPUY

Responsable du service
électricité

DISSIMULATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS



Le contrôle des concessions d'énergies

INDICATEURS ÉLECTRICITÉ

133 dossiers de réclamations
en cours en 2024 (124 en 2023).

70 nouveaux dossiers
ouverts en 2024 (53 en 2023).

44% des nouvelles réclamations
relèvent des thématiques
« entretien des ouvrages et réseaux » :
en hausse par rapport à 2023 (37%).

Taux de 30%
en baisse (46% en 2023)
pour les « demandes spécifiques » qui
concernent les erreurs cartographiques,
les dépôts sauvages d'ouvrages à
proximité des habitations ou encore les
déplacements d'ouvrages.

Le taux de réclamations
relatives à la « qualité de distribution »
repart à la hausse, **avec 23% en
2024 contre 15% en 2023**,
le SIEIL veillant particulièrement à
ce que le concessionnaire concentre
ses investissements sur ce problème
qui peut impacter durablement la vie
des usagers au quotidien.

**Le contrôle de
la concession Électricité
a généré 223 courriers**
départ (355 en 2023) dont **141**
pour les réclamations (166 en 2023)
et **82** avis sur les travaux d'Enedis,
type « R323-25 » (189 en 2023).

2^e année d'application du nouveau contrat de concession avec Enedis et EDF

Répartition de la maîtrise d'ouvrage. Tout au long de l'année 2024, les réunions techniques trimestrielles ont permis au SIEIL et à Enedis d'échanger sur les dossiers de travaux en cours, illustrant la mise en œuvre concrète de la nouvelle répartition des responsabilités en matière de maîtrise d'ouvrage. Chaque fois qu'une situation soulevait une interrogation sur l'application des dispositions contractuelles, les échanges ont été menés dans un esprit de concertation, dans l'intérêt des communes et des usagers. Dans certains cas, les solutions techniques ont été construites de manière individualisée, en fonction des spécificités de chaque chantier.

La redevance R2. Le SIEIL et son concessionnaire ont saisi la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) afin de recueillir un avis sur l'interprétation du nouveau contrat de concession concernant l'éligibilité des dépenses au terme B de la redevance R2, versée par le concessionnaire pour les investissements réalisés par le Syndicat. La question portait sur la manière d'apprécier le caractère éligible des dépenses : devait-il l'être pour l'opération d'investissement dans sa globalité ou distinctement pour chaque mandat de dépenses ? Une position commune a été retenue, conforme à l'esprit du nouveau modèle de cahier des charges de concession. Les stipulations doivent être comprises comme renvoyant à la notion d'affaire ou d'opération globale de travaux, et non à une appréciation par mandat isolé. Cet éclairage est important pour le calcul de notre redevance.

« Garantir la qualité du service public »

« Le service de contrôle des concessions d'énergie veille à la bonne application des contrats par les concessionnaires. Il identifie les vulnérabilités des ouvrages, évalue la cohérence des investissements et garantit la continuité du service public pour une fourniture d'électricité fiable. En 2024, 41% des réclamations ont été traitées, soit une nette amélioration par rapport à 2023 où ce taux s'établissait à 24%. Ce ratio correspond au nombre de dossiers clôturés rapporté à l'ensemble des réclamations en cours. Sa progression dépend aussi du type d'intervention : un entretien de poste de transformation se planifie rapidement, tandis qu'une restructuration de ligne HTA, relevant d'un programme pluriannuel, allonge les délais de traitement. »



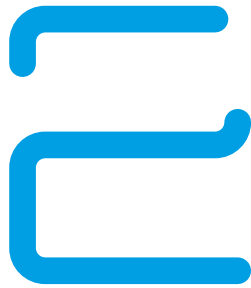
Marie LEFORT

Responsable du contrôle
des concessions électricité,
gaz et accise sur l'électricité
(communes)

Sébastien CLEMENT

Vice-Président en charge de l'électricité - concession
Commune de La Riche - PDG de Modulo

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS



L'éclairage public



202 collectivités

(dont 6 intercommunalités) ont transféré au SIEIL la compétence Éclairage public.

4 nouvelles collectivités

ont adhéré au SIEIL en 2024.

La Celle-Saint-Avant, les CC du Castelrenaudais et Loches Sud Touraine, et Chemillé-sur-Dême



54 348 points lumineux

26% du parc est équipé de sources LED.

La puissance moyenne des sources est de **80,6 W** (-1,5 W par rapport à 2023).

L'année a été marquée par la mise en œuvre de l'outil de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) SAGA, ainsi que par le développement d'un dispositif de télégestion à l'armoire, testé sur un territoire pilote.

Cet outil, accessible à l'ensemble des parties prenantes (collectivités, entreprises de maintenance, exploitant, SIEIL), offre une visibilité partagée sur le suivi des déclarations de pannes. Les accès ont été ouverts aux utilisateurs le 16 septembre 2024, et un webinaire de présentation a été organisé à destination des élus et agents concernés. Pour garantir une large accessibilité, l'enregistrement de cette session reste disponible sur simple demande.

En complément, un tutoriel spécifique a été transmis en octobre par l'exploitant aux entreprises de maintenance pour faciliter l'organisation des tournées de nuit via SAGA. Ces tournées sont désormais optimisées grâce à la géolocalisation et à la déclaration automatique des pannes.

Un premier bilan a été réalisé en fin d'année, avec des résultats très encourageants :

- Après la réception des raccordements d'ouvrages lors de travaux, le patrimoine est mis à jour sous 15 jours dans l'outil de déclaration de pannes SAGA. Patrimoine modifié pour avoir une base de données fiable ;
- Les entreprises accèdent à des données fiables pour organiser leurs interventions plus efficacement ;
- Le SIEIL suit en temps réel les interventions et l'évolution du patrimoine ;
- L'exploitant intègre et analyse les données de manière centralisée, optimisant le suivi de la maintenance et la gestion des accès ;
- La circulation des informations est facilitée, avec une vision simultanée et actualisée du parc pour tous les acteurs.



JEAN-LUC CADIOU

Vice-Président en charge de l'éclairage public



ANTOINE TRYSTRAM

Vice-Président en charge des territoires intelligents



Théo CHAMPION-BODIN

Responsable du service éclairage public et du territoire intelligent

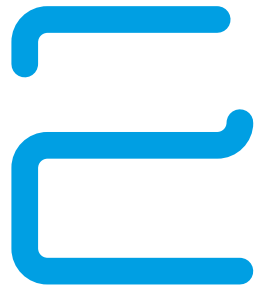
« Vers un éclairage intelligent »

Les évolutions technologiques sont constantes dans le domaine de l'éclairage public : passage à la technologie LED, évolution des LED et des drivers, gradation de la puissance selon les horaires, détection de présence, variation de la température de couleur, ou encore installation de mâts autonomes.

Aujourd'hui, la photométrie et la température de couleur sont systématiquement prises en compte dans chaque dossier. Le SIEIL intègre de plus en plus les enjeux liés à la protection de la biodiversité (trame noire) et à la transition énergétique.

Parallèlement, plusieurs évolutions réglementaires ont un impact direct sur les pratiques : fin de la commercialisation des sources à vapeur de mercure en 2015, création du fonds vert en 2023 pour remplacer les luminaires, interdiction des luminaires de type « boule » en 2025, et fin annoncée des lampes à décharge en 2027, qu'il convient d'anticiper.

La mise en place d'une GMAO et d'un superviseur commence à produire ses effets. Elle offre une opportunité durable pour développer des solutions intégrant les principes et de territoires intelligents.



L'éclairage public



Le second fait marquant de l'année 2024 concerne le lancement du déploiement d'horloges connectées sur le territoire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, dont toutes les communes sont adhérentes à la compétence éclairage public. Ce projet, conduit en partenariat avec le Syndicat mixte Val de Loire Numérique, vise à moderniser la gestion des installations.

Les objectifs sont multiples : améliorer la qualité et la réactivité du service, centraliser la gestion, suivre la consommation en temps réel, optimiser l'action des services techniques, ajuster à distance les horaires d'éclairage et, plus largement, contribuer à l'aménagement du territoire par des outils connectés.

Le dispositif repose sur un réseau LoRa (basse fréquence, longue portée), avec une trentaine d'antennes déjà en place. Le SIEIL y a installé 330 horloges intelligentes. Un retour d'expérience est attendu pour juin 2025 ; en cas de succès, un élargissement à d'autres territoires pourrait être envisagé.



En parallèle, le SIEIL a poursuivi les travaux et la maintenance du parc à la demande des collectivités, avec pour objectif de maintenir un faible taux de panne. Au 31 décembre 2024, le patrimoine présente des indicateurs positifs :

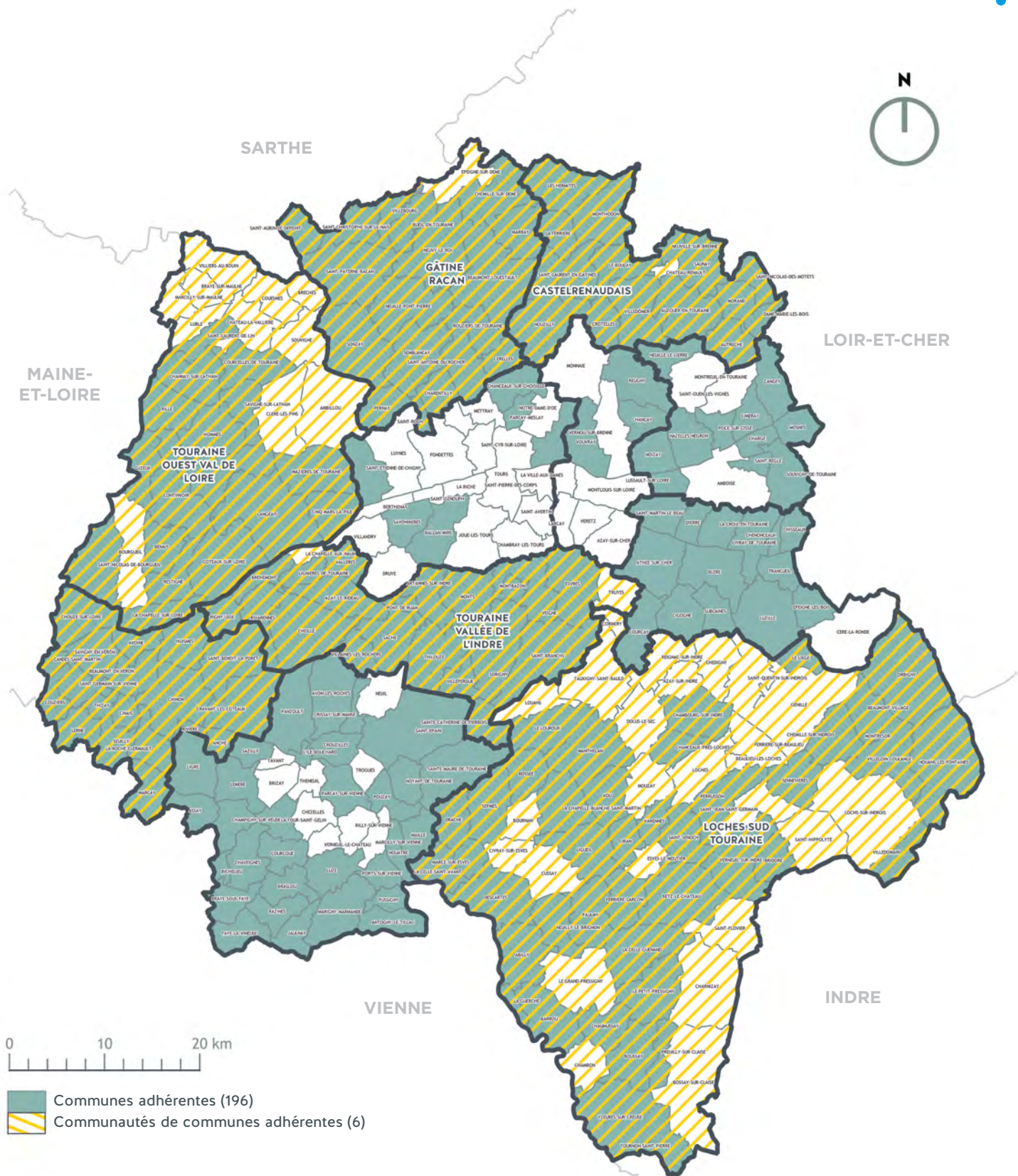
- 90% des armoires affichent un état extérieur « bon », 93% un état matériel « bon » ;
- 74% des luminaires sont en bon état, en progression par rapport à 2023 ;
- 26% du parc est équipé de sources LED, pour une puissance moyenne de 80,6 W, en baisse de 1,5 W sur un an.

Pour accompagner les communes dans la rénovation de leur éclairage, le SIEIL a de nouveau sollicité une subvention dans le cadre du fonds vert. Un montant de 255 865 € a été accordé par la Préfecture d'Indre-et-Loire, représentant 13,2% des dépenses éligibles.

Enfin, l'année a également été marquée par une recrudescence des vols de câbles de cuivre sur les réseaux, représentant une perte de plus de 360 000 € TTC. Ce phénomène récurrent nuit à la réalisation d'autres projets et impose une vigilance accrue lors des interventions, de jour comme de nuit.

Avant/après. Pose d'éclairages dans le cadre d'un aménagement de bourg, à Courcelles en Touraine.

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

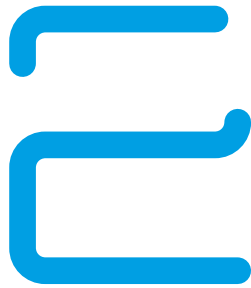


- Communes adhérentes (196)
- Communautés de communes adhérentes (6)



Source : BDCarto IGN, SIEIL Cartographie, 2024

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS



Le service public du gaz



115 communes
ont transféré
leur compétence gaz
au SIEIL

Le syndicat a pour mission le contrôle des concessions et le suivi des travaux réalisés par les concessionnaires.

4 CONCESSIONNAIRES SE RÉPARTISSENT LA GESTION DES COMMUNES

41 communes GRDF, 70 communes SOREGIES, 1 commune PRIMAGAZ et 1 commune BUTAGAZ.

97 COMMUNES DESSERVIES EN GAZ

en 2024, 25 713 points de livraison, 870 km de réseau.



Station de distribution de BioGNV. Avec l'aire de distribution sous ombrière photovoltaïque, la zone technique recevant le biogaz injecté et les accès entrée/sortie pour les véhicules

En 2024, la renégociation du nouveau contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel avec GRDF a débuté. La signature aura lieu le 12 juin 2025, conformément au calendrier arrêté.

Ce contrat engage GRDF, en partenariat avec le SIEIL, autour d'un objectif commun : atteindre les ambitions de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), notamment le verdissement complet des réseaux de gaz naturel d'ici 2050. Un plan d'action, structuré autour de priorités pour la transition écologique, a été défini lors des négociations. Il sera déployé dès l'entrée en vigueur du contrat, autour de trois axes :

- Développer les gaz verts, production du Biogaz ;
- Agir en faveur de la sobriété énergétique dans les bâtiments publics ;
- Choisir une mobilité décarbonée avec des stations multi-énergies.

En parallèle, le SIEIL a rejoint en 2024 l'association West Grid Synergy, qui regroupe concessionnaires de gaz et syndicats d'énergie.

Ce réseau permet d'anticiper et de mieux gérer l'injection de biométhane dans les réseaux.

Le SIEIL s'implique également dans la communauté « Territoires Engagés Gaz Renouvelables », aux côtés de SOLAGRO, l'ADEME et GRDF. Ces échanges favorisent le partage d'expériences et l'accompagnement des porteurs de projets de biométhane.

« SAS BIOGAZ 37 au service de la mobilité décarbonée »

« En 2024, le SIEIL a cofondé, avec BioGNV du Confluent, la société de projet SAS BIOGAZ 37 pour favoriser une mobilité décarbonée à l'échelle locale. Elle vise à développer des stations au bioGNV et à soutenir la production de biogaz à partir de ressources locales. Pensée comme un outil opérationnel, SAS BIOGAZ 37 structure des projets concrets au service des collectivités, des entreprises et de la transition énergétique. »

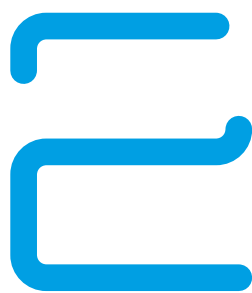


Vincent MORETTE
Vice-Président en charge du gaz



Laurent ALADAVID
Chargé de mission
Concessions Gaz et GNV

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS



Le Système d'Information Géographique (SIG)

Une nouvelle commune adhérente au service SIG Villaines-les-Rochers

pour le service éclairage public.

13 armoires
290 supports
11 km de réseau

Des points d'éclairage public résiduels, non connus, oubliés ou découverts après coup dans les opérations initiales de géolocalisation ont été identifiés sur l'ensemble du département

Le SIEIL a procédé à une première prestation de « rattrapage » de référencement sur le quart nord-ouest du département (territoire correspondant aux communautés de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) et Gâtine - Racan, en intervenant sur le patrimoine EP de 22 collectivités (21 communes et une Communauté de communes).

30 armoires
765 supports
17 km de réseau

En 2024, les rencontres semestrielles avec les instructeurs des autorisations d'urbanisme ont permis de suivre l'avancement de la dématérialisation dans les communes accompagnées par les Centres Instructeurs utilisant la solution cartographique du SIEIL. Ces échanges ont renforcé un lien technique et réglementaire essentiel entre utilisateurs, éditeur et partenaires. La question de l'archivage numérique des dossiers, travaillée avec les Archives Départementales, est devenue centrale pour garantir la conservation fiable des données à long terme, alors que l'instruction dématérialisée est désormais généralisée.

Un travail approfondi a également été mené avec CITEOS, exploitant du réseau d'éclairage public, pour optimiser la transmission des données vers le SIEIL et les collectivités adhérentes. L'objectif rendre l'information la plus fidèle possible à la réalité du terrain. Cette démarche, amorcée fin 2023, s'est poursuivie par une phase d'analyse, le choix d'une stratégie et son déploiement progressif dans l'interface cartographique.

Le service SIG a par ailleurs intégré les plans de récolement des travaux d'électrification rurale, en lien avec les responsables concernés, pour améliorer la consultation, fiabiliser les données concessionnaires et suivre l'évolution des territoires. D'autres jeux de données transmis par des partenaires - comme le SDIS ou les gestionnaires de cavités - ont été actualisés.

La diffusion des images orthovoirie issues du PCRS s'est poursuivie, et une réflexion est en cours pour une meilleure coordination des services SIG et PCRS. Le service a également produit de nombreuses cartographies à la demande (rapports, adhésions, etc.). Enfin, l'infrastructure informatique du SIG a été entièrement renouvelée avec le remplacement de serveurs devenus obsolètes.

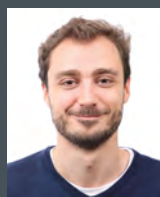
« Une donnée utile est une donnée partagée »

« L'enjeu de la donnée ne se résume pas à produire des cartes, il s'agit d'accompagner les collectivités dans leurs décisions quotidiennes. En 2024, notre priorité a été de renforcer la fiabilité et la lisibilité de l'information, en travaillant avec les exploitants, les instructeurs, les partenaires techniques. Chaque échange contribue à une meilleure maîtrise du territoire pour nos collectivités adhérentes. »



Francis BAISSON

Vice-Président en charge des technologies de l'information



Benjamin FREMAUX
Géomaticien

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)



15 000 km de voies

à numériser sur le département.



13 500 km de voies

levées à fin 2024.

91 fonds de plans de type RTGE

fournis en 2023 dans le cadre de travaux engagés par le SIEIL. Avec 1€ facturé par le service, ce sont plus de 2€ économisés par les collectivités (par rapport aux tarifs pratiqués par des prestataires extérieurs privés).



Francis BAISSON

Vice-Président en charge des technologies de l'information



Olivier FLORET
Responsable PCRS



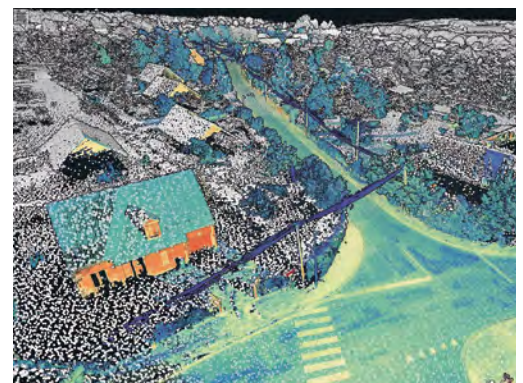
« Tracer le terrain pour mieux le cartographier »

« Pour dessiner les fonds de plans, nous utilisons les données captées par un dispositif de mobile mapping, monté sur un véhicule ou porté à dos. En amont, nous relevons des points topographiques « remarquables » visibles dans le nuage de points, afin de garantir la précision et le bon positionnement des données. En zone urbaine, ces repères sont nombreux (passages piétons, bouches d'égout...), mais en rase campagne, il n'est pas rare de ne rien trouver. Nous traçons alors des croix au sol, avec une peinture éphémère et non toxique, dont nous relevons les coordonnées. Il arrive que certaines croix soient effacées avant le passage du véhicule, ce qui complique nos traitements. Nous comprenons la vigilance des citoyens, c'est pourquoi nous informons systématiquement les mairies, les gendarmeries et les riverains que nous rencontrons lors de notre intervention. Heureusement, ces cas restent rares. »

Partagée entre la collecte de données sur le terrain (mobile mapping via Lidar embarqué sur véhicule) et le traitement en bureau, l'activité du service de la donnée de grande précision est restée soutenue. Face à une météo capricieuse, il a fallu faire preuve de réactivité pour profiter du moindre jour sans pluie. En effet, l'eau perturbe le signal Lidar et floute les images. La diffusion partielle des données issues du levé Lidar aérien de l'IGN a permis de confronter les deux sources de nuages de points et ainsi de vérifier la qualité des données produites. Résultat : les données s'assemblent parfaitement et se complètent. Les données IGN couvrent tout le territoire, tandis que celles du SIEIL, centrées sur la voirie, sont plus fines et détaillées (cf. image : IGN en niveaux de gris, SIEIL en couleurs).

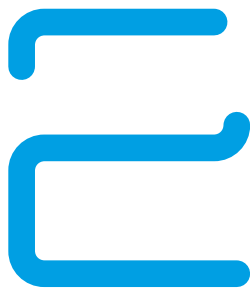
Le Lidar HD de l'IGN, attendu pour l'ensemble de l'Indre-et-Loire en 2025, ouvrira la voie à une vraie maquette 3D grâce à l'association des nuages de points. De nouveaux services pourraient alors émerger. L'automne a également été marqué par la signature avec Enedis de la convention de mise à disposition du PCRS, conformément à l'objectif de faire du PCRS un fond de plan unique et partagé.

Enfin, les serveurs ont été remplacés et leur capacité de stockage portée de 70 To à 150 To.



IGN en niveaux de gris, SIEIL en couleurs.

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS



Transition énergétique

Le SIEIL, qui coordonne la mutualisation des achats d'énergies pour 3 départements (28, 37 et 36), a poursuivi et consolidé en 2024 son accompagnement auprès des collectivités d'Indre-et-Loire. Cette action s'est également traduite par la reconduction des dispositifs de financement pour la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, notamment à travers le lancement d'un appel à projets « Sobriété énergétique », tout en renforçant son rôle d'expert dans un contexte marqué par l'évolution constante de la réglementation en matière d'énergie.

Accompagnement à la rénovation énergétique

Le SIEIL a renouvelé son appel à projets « Sobriété énergétique », destinée aux communes et communautés de communes. Une enveloppe de 250 000 € a été mobilisée pour soutenir les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics. En 2024, cette enveloppe a été intégralement attribuée à 33 projets, dont 12 écoles.

Le programme ACTEE CHENE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique), pour lequel le SIEIL assure la coordination locale, a permis d'atteindre plusieurs objectifs concrets.

12
audits énergétiques
ont été valorisés en 2024.

60 000 €
de subventions attribuées
pour l'achat d'outils de mesure
au profit des collectivités.

2 études
de maîtrise d'œuvre
ont été valorisées.

2 agents ont renforcé
l'équipe dédiée
1 poste d'économiste de flux a été
renouvelé et 1 autre nouvellement
recruté en 2024.



Projet de remplacement d'une Pompe à Chaleur et ses émetteurs, financé par le SIEIL dans le cadre de l'AAP 2024, à l'école de Noyant-de-Touraine.

En mars 2024, le SIEIL a renforcé ses actions en faveur de la maîtrise de la demande énergétique dans les bâtiments publics, en signant une convention de partenariat avec l'ADAC | CAUE. Cette collaboration permet une approche complémentaire entre les architectes et techniciens de l'ADAC | CAUE et les économistes de flux du SIEIL, au bénéfice des collectivités ayant signé une convention d'accompagnement à la rénovation énergétique de leur patrimoine.

Les économistes de flux
ont réalisé
31 synthèses énergétiques
pour le compte de collectivités
en 2024

48 bâtiments
ont été identifiés et accompagnés en 2024

4^e édition de la Journée Précarité Énergétique

Pour la quatrième année consécutive, le SIEIL a pris part à la journée nationale de lutte contre la précarité énergétique, un fléau qui touche encore près de 12 millions de personnes en France. Trois événements ont été organisés à cette occasion.

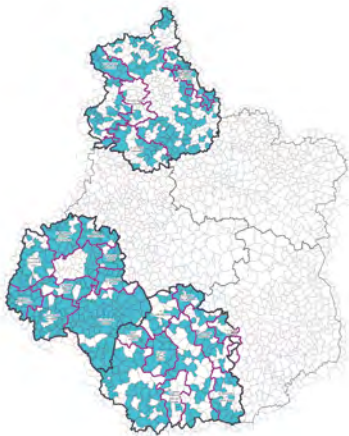
- un premier à Chinon, dans le logement pédagogique porté par le Conseil départemental,
- un second à la communauté de communes Autour de Chenonceaux - Bléré Val de Cher,
- et un troisième à destination des élèves de l'école primaire des Hermites, animés par la compagnie de théâtre « Ça s'peut pas » avec le spectacle « Chaud devant ! », visant à sensibiliser les plus jeunes au réchauffement climatique et aux écogestes.

Ces rencontres ont rassemblé les acteurs du territoire : le SIEIL, le Conseil départemental, l'ADAC|CAUE, SOLIHA, EDF et GRDF, autour d'un objectif commun : mieux outiller les élus et agents des collectivités dans leur accueil du public en situation de précarité énergétique.



Les élèves de l'école primaire des Hermites ont été sensibilisés aux écogestes, lors d'une rencontre animée par la compagnie de théâtre « Ça s'peut pas ».

Recensement des besoins pour le groupement d'achat d'énergies 2026-2028



Région-Centre Val de Loire

En 2024, le SIEIL, aux côtés de ses homologues TE 28 (Territoire d'Énergie Eure-et-Loir) et SDEI (Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre), a lancé l'adhésion au groupement d'achat d'énergies pour la période 2026-2028. Ce groupement, destiné à la fourniture d'électricité et de gaz naturel à compter du 1^{er} janvier 2026, regroupera plus de 600 membres. Dans cette perspective, la procédure d'appel d'offres a été initiée dès 2023, afin de sécuriser les conditions d'achat et d'apporter aux collectivités une meilleure visibilité à long terme sur les prix des énergies.

« Des moyens renforcés pour accompagner les collectivités »

« Face à l'urgence climatique, à la hausse des coûts de l'énergie et à l'évolution constante du cadre réglementaire, les collectivités locales sont en première ligne. Conscient de ces enjeux majeurs, le SIEIL poursuit sa structuration pour accompagner efficacement la transition énergétique des territoires. Après le recrutement en 2023 d'un chargé de mission Gaz et GNV, le syndicat a renforcé son équipe en 2024 avec un nouveau poste d'économiste de flux. Cette montée en puissance du service traduit une volonté forte de proposer un accompagnement de proximité, technique et opérationnel, aux collectivités engagées dans la rénovation énergétique de leur patrimoine ou la maîtrise de leur consommation. Structurer, anticiper, coordonner autant de leviers activés pour répondre aux échéances à venir et soutenir les élus dans la mise en œuvre de projets concrets, au bénéfice de la transition énergétique et de la sobriété durable. »



Laurent RAYMOND

Vice-Président en charge de la commande publique, de la Transition énergétique et de la mutualisation des achats



Marion GUÉRINEAU

Adjointe à la Direction Générale, responsable du service Transition énergétique

FINANCES



Un rôle central pour le territoire



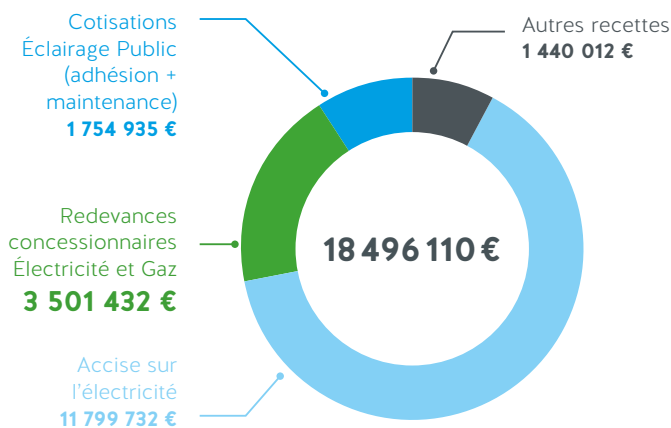
Fabrice BOIGARD
1^{er} Vice-Président
en charge des finances

En 2024, le service Finances du SIEIL a engagé plusieurs actions structurantes. Dans la continuité du passage à l'instruction M57 au 1^{er} janvier, une remise à plat du suivi de l'inventaire a été effectuée dans le logiciel comptable, afin d'en améliorer la fiabilité. Un travail similaire a été mené sur le suivi des subventions d'équilibre pour les concessions gaz, en lien avec le service

Gaz. Le service a également coordonné la mise en place de la carte déjeuner : après consultation des prestataires et analyse des offres au printemps, les paramétrages ont été réalisés durant l'été pour une mise en service à la rentrée 2024 avec SWILE. Par ailleurs, un accompagnement par un cabinet de conseil a été lancé sur l'évolution de l'organisation et des procédures financières. Les premières mises en œuvre

sont prévues en 2025, avec une priorité donnée au traitement des recettes travaux. Enfin, la mise à jour de la prospective financière reste d'actualité pour ajuster les orientations prises au début du mandat et pour pérenniser une santé financière saine, tout en prenant en compte les besoins des collectivités membres et les projets que souhaite développer le syndicat, notamment en termes de transition énergétique.

Recettes réelles de fonctionnement



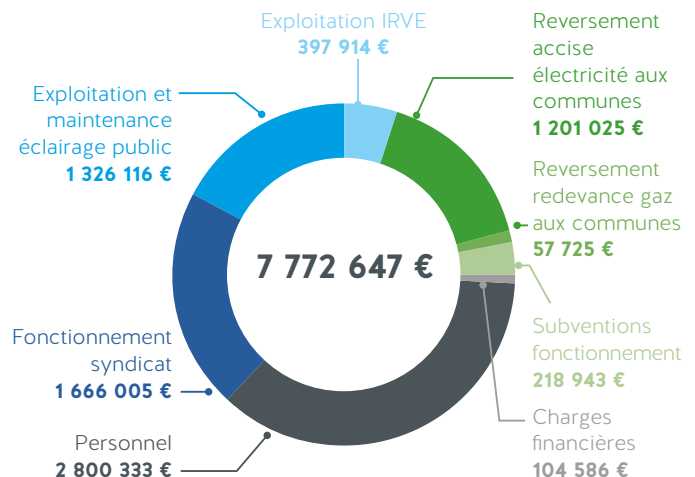
Autofinancement dégagé : 10 723 463 €

Les recettes

En 2024, la recette totale issue de l'accise sur l'électricité diminue de 10,9% par rapport à 2023 (11,8 M€ contre 13,2 M€), du fait d'un montant notifié par l'État en baisse de 0,7% et d'un fort recul des reliquats de reversements des fournisseurs antérieurs à la réforme du 1^{er} janvier 2023. Cette accise reste toutefois la principale ressource du syndicat. La redevance R2 versée par Enedis est stable (2,3 M€), tout comme en 2023. Les cotisations pour la compétence Éclairage public atteignent 1,8 M€, en hausse de 7,3%, du fait de nouvelles adhésions. Les participations des collectivités et tiers aux travaux représentent 35% des recettes réelles d'investissement (7,4 M€). Les dotations FACé et Article 8 s'élèvent à 4,3 M€, principalement liées à des acomptes sur les dotations 2022.

Le FCTVA et les remboursements de TVA totalisent 1,5 M€ (7% des recettes d'investissement). Les autres recettes de fonctionnement et d'investissement (1,7 M€) comprennent notamment les redevances d'utilisation des supports, les remboursements de charges et de personnel, les pénalités de retard, les aides ACTEE et la valorisation des CEE.

Dépenses réelles de fonctionnement



Dépenses réelles d'investissement : 19 831 271 €

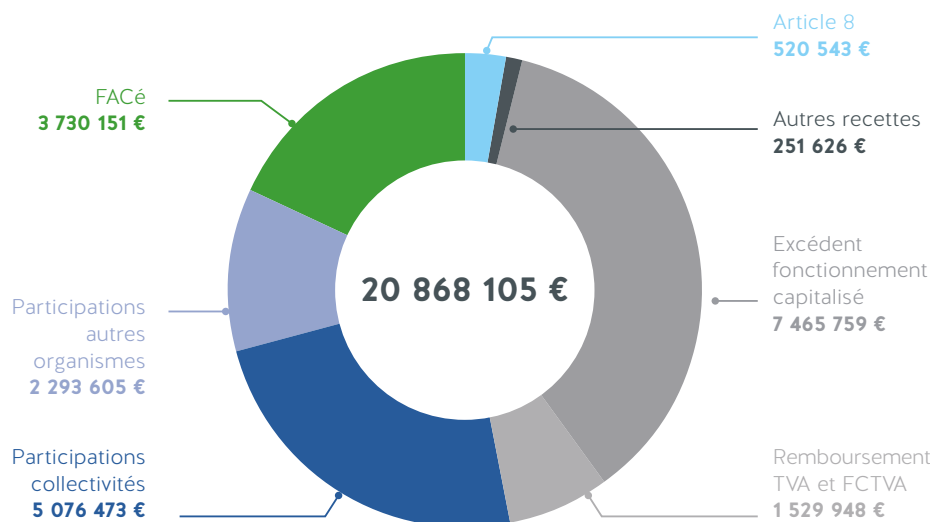
Les dépenses

Les dépenses d'investissement représentent 72% des dépenses réelles totales du SIEIL. Le poste principal concerne les travaux, pour un montant de 17,5 M€. Parmi eux, 12,9 M€ (74%) ont été dédiés aux réseaux d'électrification, 4,5 M€ (25%) aux réseaux d'éclairage public, et 168 k€ (1%) aux bornes de recharge pour véhicules électriques. Les fonds de concours versés aux collectivités s'élèvent à 678 k€, répartis comme suit : 297 k€ (44%) pour les concessions gaz, 238 k€ (35%) pour la transition énergétique des bâtiments, 127 k€ (19%) pour le génie civil télécoms, et 15 k€ (2%) pour les véhicules électriques.

Les dépenses d'études ont concerné les audits et la géolocalisation de l'éclairage public (36 k€) ainsi que le Schéma Directeur IRVE (86 k€). Par ailleurs, le SIEIL a apporté 59 k€ en compte courant d'associés à la SEM HY'TOURAINE et versé 127 k€ d'avance sur subventions d'équilibre gaz aux collectivités.

Enfin, les autres dépenses incluent l'aménagement de locaux pour le siège administratif du SIEIL ainsi que l'achat de mobilier, logiciels et matériel informatique.

Recettes réelles d'investissement



Sécurisations	1 680 057 €
Extensions	307 000 €
Dissimulations	263 495 €
TOTAL	3 730 151 €

Participations Collectivités

Électricité	3 189 395 €
Éclairage public	1 887 078 €
TOTAL	5 076 473 €

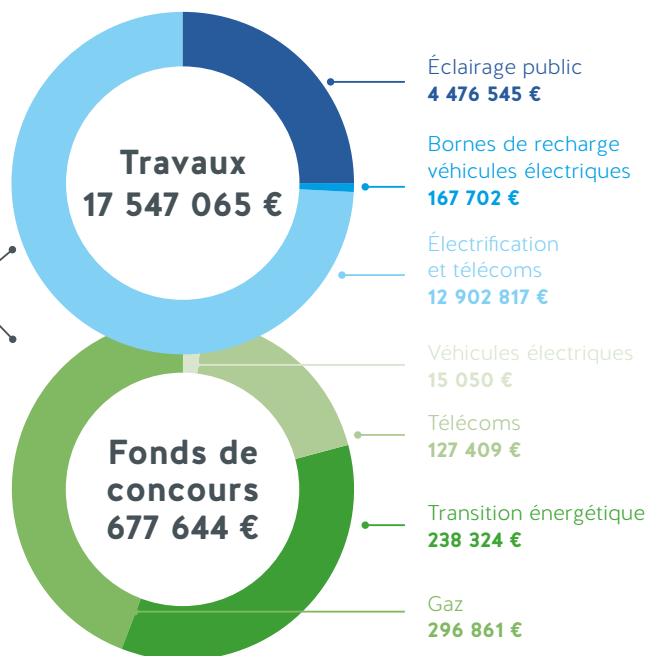
Participations autres organismes

Électricité	1 471 520 €
Éclairage public	305 993 €
IRVE	516 092 €
TOTAL	2 293 605 €

Dépenses réelles d'investissement

19 831 271 €

Travaux	17 547 065 €
Fonds de concours	677 644 €
Études	121 524 €
Remboursement des emprunts	523 553 €
Apports en capital et comptes courants associés, avance part communale subventions gaz	185 725 €
Autres dépenses d'investissement	775 760 €



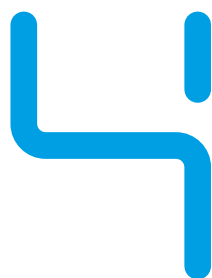
Dette

Organisme	Taux	Montant	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2024	Capital remboursé	Intérêts	Capital restant dû au 31 décembre 2024	
Budget Principal	Banque Postale	Taux Fixe : 0,76%	4 000 000,00 €	3 300 000,00 €	200 000,00 €	24 510,00 €	3 100 000,00 €
	Crédit Coopératif	Taux Fixe : 0,67%	2 000 000,00 €	1 764 396,60 €	95 350,97 €	11 582,22 €	1 669 045,63 €
	Crédit Agricole	Taux Fixe : 0,78%	2 000 000,00 €	1 719 735,26 €	94 868,60 €	13 449,80 €	1 624 866,66 €
	Crédit Mutuel	Taux fixe : 3%	2 000 000,00 €	1 866 666,67 €	133 333,33 €	54 500,00 €	1 733 333,34 €
Budget PCRS	Banque Postale (PCRS)	Taux fixe : 1,32%	1 000 000,00 €	649 999,93 €	66 666,68 €	8 250,00 €	583 333,25 €
Total			11 000 000,00 €	9 300 798,46 €	590 219,58 €	112 292,02 €	8 710 578,88 €

Exécution comptable

	2021	2022	2023	2024
Nombre de lignes de mandats	5 995	5 751	7 720	5 508
Nb de titres émis	1 751	2 145	2 522	1 762

ADMINISTRATION



Une année de transition

91 529 heures de travail réalisées

au total en 2024.



Comme nous l'avons envisagé, 2024 a été une année de transition. Les projets portés par le SIEIL ont continué leur progression, parfois avec des lenteurs dues à l'immobilité administrative de notre pays qui peine à valoriser l'innovation territoriale. Pour autant les services du SIEIL n'ont pas baissé les bras et persistent à mener à bien de belles initiatives contre vents et marées : GNV, Territoires intelligents, PCRS, H2, ACTEE...

2024 a aussi été l'occasion de renouveler nos documents de management des ressources humaines (règlement du temps de travail, compte épargne-temps, charte de télétravail...) afin de mieux répondre aux attentes de nos agents tout en préservant la qualité du travail rendu à nos collectivités membres et à l'intérêt général au service de nos usagers.

2025 sera l'occasion de concrétiser nos projets pour démontrer qu'en ce qui concerne la transition énergétique et la préservation de nos ressources, toutes les initiatives sont les bienvenues, l'important est d'être en action !



233 jours de formation

réalisés entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2024.

322 jours télétravaillés

entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2024.

12 903,66 €

Cotisation payée par le SIEIL pour l'adhésion au CNAS en 2024.



9 247

Chèques-déjeuner versés.

« Répondre aux attentes des agents »

« Les différentes mesures RH actées en 2024 correspondent à une volonté de mettre les agents dans les meilleures conditions. Au SIEIL, nous avons la parité entre femmes et hommes avec une pyramide des âges équilibrée qui signifie que nous avons aussi des agents plus jeunes. Les mères de famille solos notamment peuvent avoir des obligations le matin par rapport à l'école, le fait d'autoriser une arrivée jusqu'à 9 heures permet de donner plus de souplesse. Nous sommes aussi au cœur de Tours, près de la gare, beaucoup d'agents utilisent les transports en commun, ce qui est encouragé par les politiques publiques pour réduire les déplacements en voiture. Mais cela signifie aussi parfois des perturbations et des retards. Mettre en place une plage horaire qui s'adapte à ces différents aléas est une mesure de bon sens. De même la charte de télétravail marque aussi une adaptation et permet de réduire les déplacements certains jours. C'est gagnant-gagnant : on adapte les horaires, ce qui permet aux agents de faire leur quota d'heures sans stress s'ils doivent décaler un peu leur arrivée le matin, l'essentiel étant que le nombre d'heures soit réalisé sur le mois. La mission du Syndicat est bien de répondre aux besoins de ses membres et des usagers tout en optimisant les conditions de travail des agents, ce qui est notre ligne de conduite. »



Sophie NICOLAS
DGS du SIEIL

Fabrice BOIGARD

1^{er} Vice-Président en charge des finances, des ressources humaines et de la communication

ORGANIGRAMME DES SERVICES

Jean-Luc DUPONT
Président

Fabrice BOIGARD
1^{er} Vice-Président

DIRECTION

Sophie NICOLAS
Directrice générale
des services

Pascal BALPE
Directeur des services
techniques

Marion GUERINEAU
Adjointe à la Direction Générale
Responsable du service
Transition énergétique

SERVICES ADMINISTRATIFS

Julie DENIAU
Responsable accueil

Brigitte LARDIER
Responsable administrative

Valérie DRILLOT
Responsable Ressource humaine

Emmanuelle GILDARD
Responsable communication

Anne FONTAINE
Responsable marchés publics

Marie LEFORT
Responsable contrôle des concessions
électricité et gaz/TCCFE

Aude POUCE
Responsable archives / protection
des données / DPO

Héloïse VIOUX
Juriste / chargé de mission HSCT

Corine SAHUC SAINT-MARTIN
Responsable finances

Julie ANDRE
Gestionnaire Transition énergétique

Tom CONTREAU
Aurélié FRESNEAU BOULÉ
Économistes de flux

Laurent ALADAVID
Chargé de mission Gaz / GNV

Nathalie GUIDOUX
Secrétaire de direction
Service administratif/concessions

Nathalie BARANGER
Secrétaire de direction
Service administratif

Fanny MARTIN
Adjointe
service finances

Nicole GOMEZ
Aude DENIS
Valérie SCHNEIDER
Comptables

SERVICES TECHNIQUES

Joris BARBIER
Responsable système
d'information géographique
et informatique

Olivier FLORET
Responsable PCRS

Théo CHAMPION-BODIN
Responsable éclairage public

Alexis DUPUY
Responsable du service électricité

Nathalie DALO
Elisabeth LEBLOIS
Nathalie LEFEVRE
Patricia MACEDO
Cécile-Laure RICARD
Nathalie THUMERELLE
Assistants techniques

Benjamin FREMAUX
Géomaticien

Guillaume MURE
Diego VALENCIA
Techniciens PCRS

Pascal BIENVENU
Stéphane LOISEAU
Jordan MILLERET
Vincent YVON
Chargés d'affaires

Mathieu LECHALUPE
Responsable
opérationnel d'activité

Secteur Sud
François COUDERC
Boris NOURRY
Cristiane SOUSA
Chargés d'affaires

Tanguy FRANCOISEAU-MOREAU
Abdelghani SEMAIL
Chargés de travaux

Secteur Nord
Sébastien BILLAULT
Bastien CORNILLOU
Chargés d'affaires

Matthieu BARRAUD
Grégory DROCOURT
Chargés de travaux

Laurent CATOT
Adjoint au Directeur
des services
techniques

ÉVÉNEMENTIEL



Événementiel

LE SIEIL PRÉSENT AU CONGRÈS DES MAIRES DE TOURS

Le syndicat a participé au Congrès des Maires qui s'est tenu le 4 décembre au Vinci à Tours. Cet événement incontournable a rassemblé de nombreux élus et représentants des collectivités locales.

Les agents et élus du SIEIL étaient présents sur place pour accueillir les visiteurs, échanger avec les élus locaux, et répondre à leurs interrogations sur les compétences du syndicat, notamment en matière d'électricité, d'éclairage public, de gaz ou encore d'aide à la transition énergétique.

Cette participation permet de renforcer les liens de proximité avec les collectivités adhérentes et de faire connaître les actions et les projets portés par le syndicat au service des territoires.



AGRI TOURAINE ÉNERGIES 37 : LE SIEIL PRÉSENT À LA FERME EXPO DE TOURS

À l'occasion de la Ferme Expo qui s'est tenue du 14 au 16 novembre à Tours, le SIEIL a accueilli les visiteurs aux côtés de GRDF, sur un stand commun aux couleurs de l'association Agri Touraine Énergies 37 (ATER 37), dont ils sont tous deux membres actifs.

Véritable vitrine de l'agriculture régionale, la Ferme Expo a offert un cadre idéal pour échanger avec les porteurs de projets locaux, en particulier autour des enjeux de la transition énergétique en milieu rural. Le SIEIL, en tant qu'acteur engagé de la filière, a ainsi pu informer, conseiller et orienter les visiteurs intéressés par les solutions d'énergies renouvelables ou les projets de méthanisation agricole.

Cette présence illustre l'importance du travail partenarial mené au sein d'ATER 37, qui fédère les acteurs du territoire pour accompagner le développement de projets énergétiques durables portés par le monde agricole.



SUCCÈS POUR LE PROGRAMME « WATTY À L'ÉCOLE » EN INDRE-ET-LOIRE

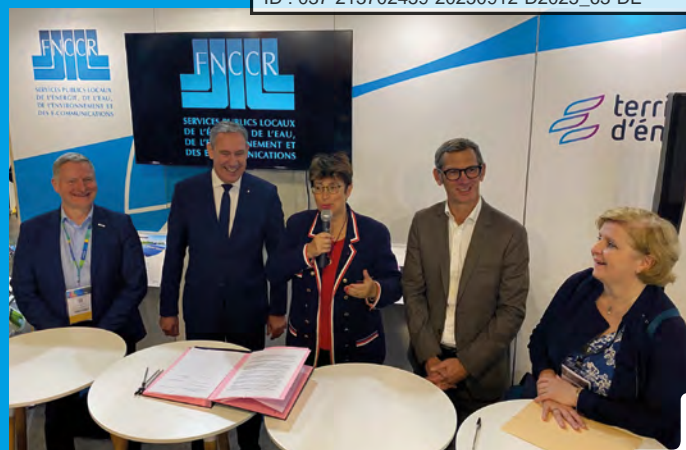
Le SIEIL poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique en finançant le programme « Watty à l'école », déployé au niveau national depuis 2013. Ce dispositif vise à sensibiliser les élèves de primaire aux écogestes et à les initier, dès le plus jeune âge, aux enjeux de la transition écologique.

En Indre-et-Loire, l'association Couleurs Sauvages anime les ateliers dans les classes, proposant des activités ludiques et pédagogiques autour de la consommation d'énergie, de l'eau, et des bons réflexes au quotidien.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le programme connaît un véritable succès avec 2 800 élèves répartis dans 136 classes inscrits sur le territoire. Un chiffre en hausse qui témoigne de l'intérêt croissant des écoles et des enseignants pour cette démarche éducative.

À travers ce programme, le SIEIL affirme son rôle de partenaire des collectivités et de l'éducation, en soutenant des actions concrètes et durables pour construire une culture de l'énergie responsable dès le plus jeune âge.





39^e CONGRÈS DE LA FNCCR : AU CŒUR DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

Du 26 au 28 juin, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) a tenu son congrès à Besançon. Dans un contexte de crise énergétique persistante, les élus ont profité de cet événement pour rappeler leurs revendications : renforcement des moyens des collectivités, pérennisation des financements et rôle accru des territoires dans la transition énergétique.

Xavier Pintat, président de la FNCCR, a salué la mobilisation des territoires et souligné l'importance d'un dialogue constructif avec l'État pour faire face aux défis énergétiques.

À cette occasion, les présidents des syndicats d'énergie du TECVL (Territoire d'Énergie Centre-Val de Loire) ont célébré les 15 ans de leur Entente régionale, symbole d'une coopération solide et durable. Ensemble, ils mènent des actions concertées en faveur de la transition énergétique, du développement des énergies renouvelables à l'efficacité énergétique.

Ce congrès a confirmé que les collectivités locales sont des acteurs incontournables de la transition énergétique et qu'elles doivent être pleinement soutenues pour continuer à agir efficacement.

SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES À PARIS

Le 20 novembre dernier, le SIEIL a participé au Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris, un rendez-vous incontournable pour les élus et les acteurs publics territoriaux. Présent sur le stand de la FNCCR, le SIEIL a profité de cet événement pour valoriser ses actions et échanger autour des enjeux énergétiques auxquels font face les collectivités locales.

Tout au long de la journée, les représentants du SIEIL ont pu rencontrer de nombreux élus, partenaires institutionnels et industriels, et présenter les projets en cours, notamment dans les domaines des réseaux électriques intelligents, de la mobilité durable ou encore de l'éclairage public rénové.

Ce moment privilégié a également permis de renforcer les liens entre syndicats d'énergie à l'échelle nationale, dans une logique d'échange de bonnes pratiques et de réflexion collective sur les politiques publiques de l'énergie.

Le SIEIL confirme ainsi son engagement au service des territoires, en s'inscrivant dans une vision partagée de l'avenir énergétique, durable et solidaire.

INAUGURATION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE NEUILLÉ-PONT-PIERRE

Le 30 avril dernier, Antoine TRYSTRAM, Président de la Communauté de Communes Gâtine-Racan et Jean-Luc DUPONT, Président du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire et PDG d'EneR CENTRE - VAL DE LOIRE inaugurerait la première tranche de la centrale photovoltaïque de Neuillé-Pont-Pierre Sud, en présence de Monsieur Xavier ROUSSET, Directeur adjoint de la DDI.

Avec l'installation de 8 684 panneaux photovoltaïques sur un site de 6,5 hectares, la Communauté de Communes Gâtine-Racan devient une collectivité modèle en matière de transition énergétique.

La centrale développe une puissance de 5 MWc avec une production annuelle de 5,88 GWh, représentant la consommation électrique tous usages confondus de 2 750 habitants. La mise en service de l'ouvrage a eu lieu le 5 février 2024, date à laquelle les premiers électrons ont été injectés dans le réseau public de distribution.

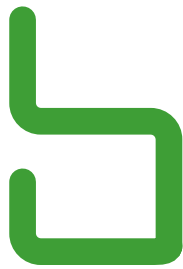
Une seconde tranche sera réalisée en début 2025, pour une puissance complémentaire de 2,6 MWc. Cette deuxième partie permettra la production de 3,05 GWh, soit la consommation électrique tous usages confondus de 1 430 habitants.

Le financement du projet, dont le coût total est de 6.3 millions d'euros, est intégralement porté par EneR CENTRE-VAL DE LOIRE



(60%), le SIEIL (30%) et la Communauté de communes Gâtine Racan (10%), qui ont créé une société de type SAS, baptisée ENER37. Cette société est propriétaire de la centrale et verse un loyer à la Communauté de Communes Gâtine-Racan, qui reste propriétaire du terrain, tout en étant copropriétaire du parc solaire.

En fin d'année 2023, une campagne de financement participatif a été organisée et ouverte aux habitants du territoire. Cette campagne a permis de recueillir 150 000 € auprès de 162 investisseurs citoyens, avec un taux annuel de 7% permettant le partage de la valeur ajoutée générée par la centrale photovoltaïque.



Partenaires



EneR CENTRE-VAL DE LOIRE : une année de concrétisation et de montée en puissance

L'année 2024 marque un tournant majeur pour EneR CENTRE-VAL DE LOIRE avec la mise en service de nos deux premières centrales photovoltaïques au sol intégralement développées en interne : Nogent-le-Rotrou (28) et Neuillé-Pont-Pierre (37), représentant à elles deux une puissance cumulée de 10 MWc. Ces projets phares concrétisent plusieurs années d'efforts de nos équipes aux côtés des territoires, et soulignent la capacité croissante de la SEM à porter des projets structurants en maîtrise d'ouvrage directe.

La dynamique est tout aussi remarquable du côté de la SAS VAL DE LOIRE SOLAIRE, qui confirme son rôle moteur dans le déploiement d'installations en toiture et en ombrière. En 2024, pas moins de 10 nouvelles installations ont été mises en service, représentant une puissance globale de 3,48 MWc :

- Châteaudun (1,3 MWc)
- Montbazou (350 kWc)
- Montlouis-sur-Loire (250 kWc)
- Selles-Saint-Denis (500 kWc)
- Joué-lès-Tours (190 kWc)
- Châtillon-sur-Cher (100 kWc)
- Veigné (290 kWc)
- Langeais (67 kWc)
- Cellettes (218 kWc)
- Richelieu (215 kWc)

Ces résultats témoignent de l'ancrage territorial et de la confiance renouvelée des collectivités partenaires.



Neuillé-Pont-Pierre (37)



Cloyes-les-Trois Rivières (28)



Nogent-le-Rotrou (37)



Veigné (37)

Sur le plan du développement, l'activité reste soutenue avec le lancement des consultations pour la construction de la centrale photovoltaïque de Lignièrès (41 - 4,6 MWc), mais aussi les extensions des sites de Nogent-le-Rotrou (2,5 MWc) et Neuillé-Pont-Pierre (2,8 MWc). Par ailleurs, la construction de Neuillé-Pont-Pierre Nord (3,6 MWc) est également en cours.

Enfin, 2024 aura été marquée par le lancement de notre plus important chantier depuis la création de la SEM : la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur le site de la SATAS à Neuvy (41). Avec une puissance prévue de 13 MWc, ce projet deviendra, à sa mise en service, la plus grande installation d'ombrières photovoltaïques de la région Centre-Val de Loire. Il constitue une véritable vitrine

du savoir-faire d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE en matière d'innovation, de transition énergétique et de partenariat public-privé au service des territoires.

La dynamique de développement s'accompagne naturellement d'un renforcement des équipes. Deux nouvelles recrues ont rejoint la SEM en 2024 : une chargée de construction et d'exploitation, ainsi qu'une apprentie en gestion administrative et financière. Ces arrivées portent à 8 le nombre de collaborateurs au sein de la structure au 31 décembre 2024. Ce renforcement témoigne de notre volonté d'accompagner la montée en puissance de notre portefeuille de projets tout en assurant un haut niveau de qualité dans le suivi des opérations et la gestion de la structure.



En 2024, MODULO,
c'est, en Indre-et-Loire

729 MWh délivrés

449
points de charge actifs

+ de 38 000
sessions de charge

4 000
utilisateurs de badges



Modulo



MODULO, un réseau toujours plus performant

Créé en 2018 par le SIEIL, le SIDELC (41) et le SDEM (51), MODULO est un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, accessibles à tous. Depuis sa création, la Société Publique Locale MODULO s'est étoffée en intégrant de nouveaux partenaires publics. En 2024, une quinzaine d'acteurs – répartis principalement en Centre-Val de Loire et Grand Est – participent à son développement : la Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes, la Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Électrification en Meuse, le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges, le Syndicat Départemental d'Énergies du Cher, ENERGIE Eure-et-Loir, le Syndicat Départemental d'Électricité de Meurthe-et-Moselle, la Métropole du Grand-Nancy, la commune de Châlons-en-Champagne, ainsi que les communes de Puiseaux, Briarres-sur-Essonne et Dadonville dans le Loiret.

Déploiement actif

Sur le territoire d'Indre-et-Loire, MODULO confirme sa place d'acteur de référence de la mobilité électrique. En 2024, 729 000 kWh ont été délivrés sur le réseau départemental, pour

38 000 sessions de charge. Un volume en nette hausse par rapport à 2023 (615 000 kWh pour 34 000 sessions), qui reflète la montée en puissance de l'usage de la voiture électrique.

La communauté Modulo continue de s'accroître, plus de 4000 abonnés titulaires d'un badge bénéficient désormais de prix préférentiels sur l'ensemble des bornes Modulo. Ces bornes sont réparties de manière stratégique pour assurer un maillage efficace et répondre aux besoins tant en ville qu'à la campagne.

Des bornes stratégiques

Certaines stations se démarquent par leur fréquentation élevée, signe de leur positionnement stratégique et de leur fiabilité

- Tours – Place Rabelais
- Amboise – Place du Château
- La Riche – Place Sainte-Anne
- Autrèche – superchargeur proche de l'autoroute

MODULO poursuit ainsi son engagement en faveur d'une mobilité durable, accessible et interopérable, au service des citoyens et des territoires.

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le

ID : 037-213702459-20250912-D2025_63-DE



**Retrouvez le Rapport d'Activité 2024
sur notre site internet
www.sieil37.fr/telechargement/publications**



12 - 14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1
Tél. 02 47 31 68 68 - Télécopie 02 47 05 81 21
Courriel sieil@sieil37.fr

